

# 25

## TÉMOIGNAGE - *Pascal Poujol* RÉDUCTION DES TRAITEMENTS DE SEMENCES FONGICIDES SUR CÉRÉALES À PAILLE - CASTELNAU-DE-MONTMIRAL (81)



### Motivations

Traiter systématiquement toutes mes semences ne me convient plus pour deux raisons principales : cela n'est probablement pas favorable à la vie du sol, et appliquer le traitement soi-même à la ferme reste contraignant si l'on prend le soin de se protéger correctement.

J'utilise de la semence fermière depuis plusieurs années sur mes terres. Aujourd'hui, je ne traite la semence de céréale que sur la moitié de la sole en blé et cela se passe sans incident, à condition de prendre quelques précautions.

\* SD: semis direct

\*TCS: technique culturale simplifiée

### L'exploitation

#### Localisation

Région Occitanie



120 ha  
de SAU



Partiellement  
irrigué



1  
UTH



SD+TCS\*



Cultures principales :

Orge, blé tendre, maïs, soja,  
sarrasin, colza, féverole, prairies



Plaine  
argilo-calcaire

### Classement de la pratique

EFFICIENCE

SUBSTITUTION

RECONCEPTION



Credit photo : Y. Ferrière (CA81)

### Réduction des traitements de semences fongicides sur céréales à paille: ma façon de faire



#### SUR BLÉ TENDRE

Je ne traite que la moitié des semences de la sole de blé. Je conserve les traitements de semence pour les parcelles servant à produire mes semences de ferme et les blés produits sous contrats exigeant ce traitement.

Pour produire la semence fermière, je choisis une parcelle où le salissement est maîtrisable et qui est saine sur le plan des maladies. Je la désherbe avec soin.

- ✓ Avant de semer, je traite la semence pour ne pas récolter de semences cariées.
- ✓ A la floraison du blé, j'applique systématiquement un fongicide contre les fusarioses pour limiter le risque de contamination du grain (je ne fais pas systématiquement ce traitement sur le reste de la sole en blé).
- ✓ Une fois le blé moissonné, j'opère un tri sévère des grains pour éliminer les petits grains et les grains fusariés.
- ✓ Je fais un test ensuite de germination. Si le taux de germination est trop faible, c'est-à-dire trop différent de celui d'un lot traité (<80%), je n'utilise pas le lot.

Ce processus de tri me permet d'homogénéiser la taille des grains que je vais semer, pour avoir une levée homogène. Je sème à la même densité que j'aurais semé un lot traité, j'ajuste ensuite la densité du semis et surveille de près la levée. Ma stratégie globale de gestion des produits phytosanitaires reste par la suite inchangée.



#### SUR ORGE

Les risques me paraissent moins élevés sur orges que sur blés. Je me contente de faire un tri/nettoyage méticuleux des semences de ferme, et un test de germination. En 2019, j'ai récolté 75 q/ha d'orge sur une parcelle sans traitement de semences ni fongicide en végétation.

## LES AUTRES LEVIERS QUE J'UTILISE

Pour réduire les risques liés à la suppression de traitement de semences

- ✓ Rotation longue
- ✓ Augmentation de l'activité biologique des sols (limitant ainsi la pression des pathogènes)
- ✓ Prendre soin des sols pour semer dans des sols sains (mise en œuvre des principes de l'agriculture de conservation)

## MES CONSEILS POUR REUSSIR

- ✓ Tester sur une surface modérée pour commencer
- ✓ Conserver les traitements de semence sur les parcelles froides et/ou hydromorphes, les semis tardifs, les précédents sorgho et maïs et les parcelles à risque identifié (carie, ergot, charbon nu ou piétin échaudage déjà observés)
- ✓ Surveiller de près la levée au champ pour ressemer si besoin
- ✓ Les autres leviers mobilisés sont essentiels à la réussite de cette pratique

## MON ANALYSE SUR LA COMBINAISON DE LEVIERS QUE J'UTILISE



### Intérêts

- Sécurisation vis-à-vis du risque sanitaire
- Moins de perturbation de l'activité biologique des sols
- Baisse de l'IFT
- La très bonne qualité de semence compense l'absence de traitement : j'obtiens des résultats similaires



### Points de vigilance

- Difficulté de trouver des semences conventionnelles non traitées : ce n'est pas toujours possible sur les variétés que je veux semer et quasi-impossible sur certaines espèces
- Rigueur nécessaire pour avoir des semences fermières de qualité
- Si problème d'ergot, ne pas utiliser ces semences



## MES PERSPECTIVES

Je voudrais encore diminuer la sole de blé avec traitement de semence pour ne traiter que les parcelles servant à produire ma semence. J'envisage en outre de semer du colza sans traitement de semence, ainsi que le tournesol.



## L'AVIS DU COMITE



La mise en place de cette pratique demande de la technicité, en particulier au niveau de l'appréciation de la bonne activité biologique du sol, du test de germination et du contrôle de la qualité sanitaire du lot de semence. Un renouvellement de la semence et de la rigueur dans le triage sont également nécessaires pour la réussite de cette pratique.

A noter qu'un triage à façon et un suivi du lot de semence peut être fait en prestation. Pour qualifier l'aspect sanitaire, il est possible de faire appel à un laboratoire qui mesurera le taux de germination et évaluera la qualité de la semence pour moins de 100€ (analyse complète).



## POURQUOI UN COMITE D'EXPERTS ?

Pour l'agriculteur qui souhaite poursuivre sa transition agroécologique comme pour le conseiller qui l'accompagne, la mise en œuvre d'une nouvelle technique représente un risque. Par la qualification des retours d'expériences, le comité d'experts permet de produire des **références fiables** et **éprouvées** qui génèrent la **confiance et limitent ce risque**.

### RÔLES

- ✓ **Identifier** pour les facteurs de réussite et les points de vigilances : techniques, contextuels, financiers, modalités d'accompagnement...
- ✓ **Valider** la cohérence technique l'atteinte des objectifs et la transposabilité de la pratique
- ✓ **Qualifier les risques** associés à la mise en œuvre de la technique et évaluer le degré de changement et d'accompagnement qu'elle implique (classement E-S-R)

## LES PARTENAIRES MEMBRES DU COMITE



Action financée par :



AGLAÉ : des retours d'expériences d'agriculteurs engagés au sein de GIEE, Groupes DEPHY et 30 000 et qualifiés par un comité d'experts.  
Plus d'informations sur: <https://occitanie.chambre-agriculture.fr>